

Article 21 du Règlement

Le communiqué est signé par Elaine Fox, présidente du comité de direction de la section jeunesse du Nouveau parti démocratique; Jonathan Schneiderman, président des Jeunes libéraux du Canada; et Irene Porter, présidente de la Fédération des jeunes progressistes conservateurs.

Tous les députés devraient saluer le courage de ces jeunes gens et tenir compte de leur très important message.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA GRÈVE DES FACTEURS—LES RÉPERCUSSIONS SUR LA POPULATION ET LES ENTREPRISES**

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a accordé le droit de grève aux employés de la Société canadienne des postes et nous nous retrouvons maintenant avec une grève légale qui peut durer indéfiniment ou jusqu'à ce qu'un règlement intervienne.

Entre-temps, la Société des postes, ses employés et leurs familles subissent certains inconvénients mais les véritables victimes sont les Canadiens, les particuliers, les familles et les petites entreprises.

La dernière longue grève de Postes Canada a acculé plusieurs entreprises à la faillite. En d'autres mots, une grève frappe les innocents, en l'occurrence, la population, le secteur industriel, les agriculteurs et les entreprises. Les grèves et les lock-out ont déjà eu leur utilité mais aujourd'hui, ce sont des innocents qui en pâtissent.

Les entreprises, les industries, tout le monde dépend des postes et le pays ne peut pas fonctionner sans un bon système postal. Les postes sont un service essentiel. Une fois cette grève terminée, je recommande que le droit de grève et le droit de lock-out soient abolis à la Société canadienne des postes et qu'un système juste pour les travailleurs, l'employeur et la population canadienne soit mis en place.

* * *

LA NAVIGATION**LE PÉRIPLE EXCEPTIONNEL D'UN NÉO-ÉCOSSAIS**

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, la Chambre des communes, les Néo-Écossais et tous les autres Canadiens voudront se joindre à moi pour féliciter M. John Hughes, un Néo-Écossais qui, dimanche dernier, est rentré à son port d'attache de Halifax-Darmouth. Il venait de réaliser son objectif, faire le tour du monde par mer, soit un périple de 27 000 milles nautiques.

Sur l'ensemble des participants à la course pour le prix BOC Spirit of Challenge Award, M. Hughes a été désigné le plus courageux et la plus grande source d'inspiration pour tous. Ce qui a rendu son voyage exceptionnel est le fait qu'il a réussi à surmonter un obstacle énorme—la perte de son mât—en se servant d'un mât de fortune. Avec ce mât de fortune et à peine 80 pieds carrés de voile, John Hughes est parti du sud-est de la Nouvelle-Zélande pour faire une traversée incroyable de

4 400 miles en doublant le Cap Horn jusqu'aux îles Falkland. Son exploit est exceptionnel.

Quand il est arrivé à destination, il avait mis 224 jours, 13 heures, 55 minutes et 24 secondes. John Hughes est arrivé à Newport, Rhode Island, à temps pour assister au dîner de remise des prix le 30 mai 1987. Sa persévérance et son courage à bord de son voilier, *The Joseph Young*, ont été salués avec l'hymne national du Canada.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ**LA RÉFORME FISCALE—LES OBJECTIFS À ATTEINDRE**

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, dans quelques heures, le ministre des Finances (M. Michael Wilson) déposera le projet tant attendu de réforme fiscale. Une fois de plus, par la refonte de ce régime, nous répondrons à une importante promesse électorale formulée en septembre 1984.

Déjà, plusieurs modifications fiscales ont été mises en oeuvre au cours des deux dernières années. Toutefois, le régime actuel laisse toujours un trop lourd fardeau aux particuliers, et c'est là l'héritage du gouvernement antérieur. Pour remédier à cette situation, nous devons renforcer notre économie et créer des emplois. Il s'agit là justement d'un des premiers objectifs de la réforme.

Les Canadiens et Canadiennes veulent un régime fiscal plus juste, moins complexe et plus compréhensible, un régime qui reflète mieux notre attachement au progrès économique et à la justice sociale. Nous pouvons atteindre ces objectifs en abordant ensemble, de manière intégrée, la suppression des privilèges fiscaux improductifs, la refonte de l'impôt des sociétés et la taxe fédérale de vente, par des propositions de réforme qui s'appuient sur les progrès déjà réalisés.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE**LA CORÉE DU SUD—LES MULTIPLES VIOLATIONS**

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le Canada ne peut plus continuer à favoriser des liens commerciaux étroits avec la Corée du Sud tout en feignant d'ignorer la force brutale imposée par la dictature haineuse du président Chun Doo Hwan. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les multiples violations des droits de la personne corroborées par Amnistie internationale ou sur le recours aux forces armées pour réduire au silence les étudiants, les chefs religieux et d'autres qui luttent pour obtenir une réforme démocratique, la liberté de la presse, le droit de réunion et d'autres libertés que les Canadiens tiennent pour chose acquise.